



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

Desserte postale à Fribourg : la position du Conseil communal

Fribourg, le 31.08.2012 – Suite à l'annonce de la Poste Suisse de l'ouverture le 26 novembre d'une nouvelle agence postale dans le quartier de la Neuveville, le Conseil communal de la Ville de Fribourg souhaite clarifier sa position quant aux décisions de la Poste de supprimer des offices ou d'ouvrir des substituts d'offices de poste.

Les habitants du quartier de la Neuveville ont reçu récemment un papillon de la Poste leur annonçant l'ouverture le 26 novembre prochain, d'une nouvelle agence postale dans le quartier de la Neuveville. Il y est mentionné que : « *les discussions entre la Poste et la Ville de Fribourg ont abouti aux solutions suivantes (...)* ». Le Conseil communal souhaite préciser que s'il y a bien eu des discussions à ce sujet, il a clairement manifesté son opposition à la politique de la Poste consistant à fermer de nombreux offices de quartier pour ne garder que les offices importants. Devant l'intransigeance de la Poste, il n'a eu d'autre choix que de prendre acte des décisions prises unilatéralement par cette dernière, qui ont tout de même le mérite de garder certains services postaux à l'intérieur des quartiers.

Pour la Ville de Fribourg,

Wieke Chanez
Chargée de communication

M. Pierre-Alain Clément, Syndic, se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 026 351 71 00, le 3 septembre de 14h à 16h.